

3ème Souvenir Rémi BOTTECHIA

MARMANDE VAL DE GARONNE CLASSIC

Dimanche 01 avril 2018 - Départ 14h00

Marmande «Magdeleine»



Dimanche 01 avril 2018 à «Magdeleine » 47200 Marmande

MARMANDE VAL DE GARONNE CLASSIC

Épreuve Fédérale junior 1.14

Épreuve de 117 km : 100 km en ligne + 2 tours de 8,5 km

- Dossards le 30 mars entre 17h et 19h et le 1 avril entre 11h et 13h à la salle des fêtes de Magdeleine.
- Réunion DS à 13h
- Départ 14h
- Ouvert aux équipes nationales, régionales, départementales aux clubs étrangers et nationaux et aux équipes mixtes .Elle est autorisée aux individuels. Le nombre de coureurs par équipe n'est pas limité.

IMPORTANT :

Possibilité d'hébergement sur réservation

Possibilité d'un dîner et petit déjeuner sportif sur réservation

50€ par personne à régler dès la réservation 10 jours maximum avant l'épreuve

3EME SOUVENIR REMI BOTTECHIA

COUREUR CADET DU CCM 47

Rémi est décédé le vendredi 16/10/2015. Depuis 2016 son club le CCM47 organise en sa mémoire une course cycliste portant son nom. Il était en cadet 2ème année et il s'annonçait comme un coureur prometteur. Pour tous ceux qui le connaissaient bien, cet adolescent, ce lycéen, ce sportif, ne se mettait jamais en avant, et nous sommes persuadés qu'il avait encore beaucoup de choses à dire et à prouver.

Tous ses copains et tous les membres du CCM47 penseront à lui à chaque coup de pédale en ce jour particulier.

NOTRE REGION :

Vous allez vous rendre dans le grand Sud-Ouest, dans la Nouvelle Aquitaine, vous serez à mi-chemin entre Bordeaux et Agen, localisez le département du Lot et Garonne, longez le fleuve....et voici le Val de Garonne et plus précisément Marmande. Sur ce territoire de caractère, à l'origine de toute contemplation, activité ou dégustation, il y a toujours une rencontre, alors venez nous rencontrer, nous vous attendons.

MARMANDE VILLE SPORTIVE :

69 associations et + de 8000 licenciés.

LES GRANDS CLUBS MARMANDAIS :

- LE CCM 47 DIVISION NATIONALE : 2 champions du monde et 27 titres de champion de France
- L'USM RUGBY, un titre de champion de France
- LE BBM EN BASKET
- LE FOOTBALL CLUB MARMANDAIS
- LE MOTO-CLUB MARMANDAIS
- LE HANDBALL CLUB MARMANDAIS

DES EQUIPEMENTS SPORTIFS :

Les équipements sportifs sont le stade Dartiailh (rugby et athlétisme), le stade Michelon (football), la piste de grass track et la piste de speedway, le terrain de golf, une salle polyvalente, un skate-park et beaucoup de pistes et chemins destinés aux randonneurs.

DES CYCLISTES PROFESSIONNELS ISSUS DU CCM47 :

Paul BOURILLON Champion du monde sur piste
Claude MAGNI
Alexis GUERIN
Francis CASTAING
Alain BERNARD
Armand DE LAS CUEVAS Champion de France
Ramuntcho GARMENDIA
Anthony LANGELLA double champion de France
Vivien BRISSE Champion du monde amateur sur piste
Gilles CANOUE
Jean MESPOULEDE
Jean-Luc DELPECH
Pierrick FEDRIGO Champion de France

MARMANDA, VILLE D'HISTOIRE :

Située au cœur du grand Sud-Ouest, aux confins du Lot-et-Garonne, la ville de Marmande, cité de cœur et de mémoire est la troisième ville du département et sous-préfecture depuis 1804.

Entre le XVIIème et le XVIIIème siècle, Marmande connaît une prolifération des couvents, qui lui vaut son surnom de Marmande la Sainte. Pas moins de cinq couvents sont construits durant cette période, dont celui des dames de Saint Benoît, classée monument historique.

Sa chapelle subsiste encore aujourd'hui.

Eglise Notre-Dame de Marmande, édifice des XIVème et XVIème siècles, style anglo-Normand vers 1275

Cloître de l'église Notre-Dame de Marmande daté de 1540, de style Renaissance Française

Ensemble médiéval urbain – Quartier Labat – Maison à pans de bois datées des XVème, XVIème et XVIIème siècles – Rue Labat

Des Hommes célèbres : Léopold Faye (Ministre de l'Instruction Publique), Jean-Pierre Fourcade (Ministre finances/Equipement) et Mathias Fekl (Ministre du Commerce Extérieur et Ministre de l'Intérieur)

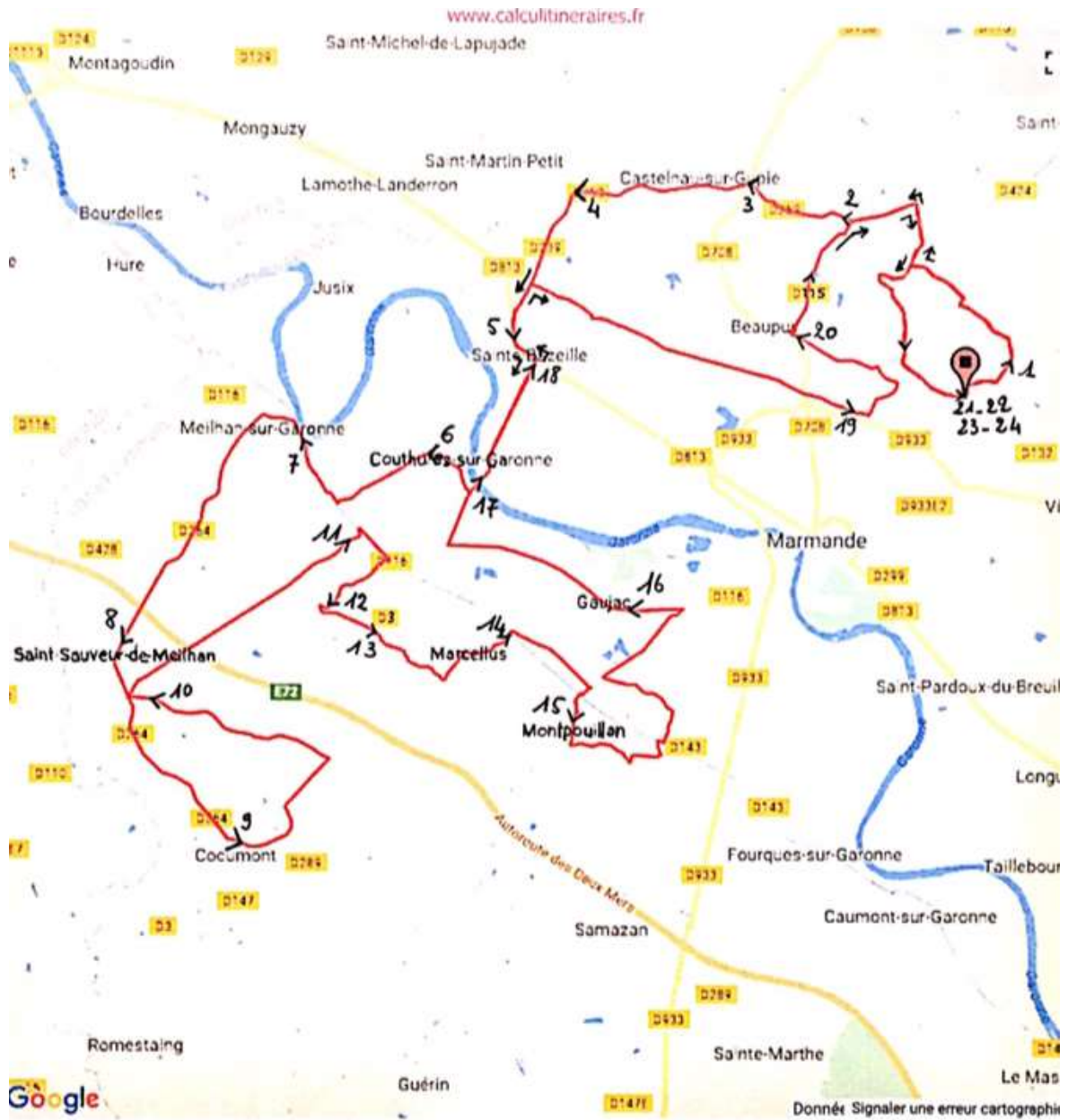
MARMANDE VILLE CULTURELLE :

- ❖ Le festival de musique Garorock, créé en 1997, a attiré plus de 130 000 personnes en 2016.
- ❖ Une fête de la tomate est organisée durant l'été, pendant tout un week-end ; c'est l'occasion pour les touristes de goûter les fameuses tomates de Marmande et toutes ses déclinaisons.
- ❖ Le festival lyrique « Nuits Lyriques et Voix du Monde en Marmandais » est composé d'un concours international de chant avec la représentation d'un opéra au théâtre Comœdia.
- ❖ Un salon du chocolat se déroule chaque année.
- ❖ Le festival Mondo-Clowns
- ❖ Festival de Jazz
- ❖ Les Casetas Marmandaises (depuis juillet 2013).
- ❖ « URBANCE », festival des cultures urbaines, est organisé depuis 2010.

PARCOURS DETAILLE

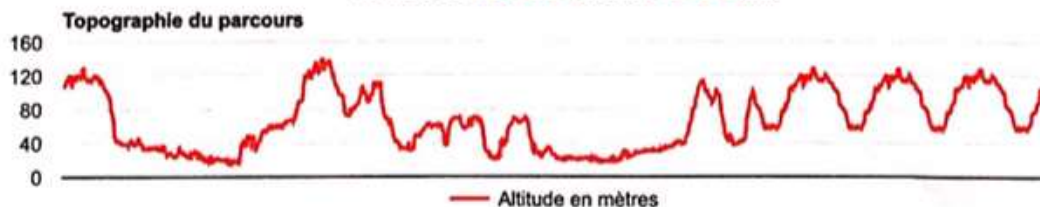
			Heures de passages		
Effectués	Communes et dénominations	Arbitres	40 km/h	38 km/h	Informations
0	La Magdeleine	Fictif	14h	14h	
1,5 km	1-Château d'eau – La Magdeleine	Réel	14h03	14h03	
6,5 km	2-Mauvezin sur Gupie D424/D115		14h10	14h10	Ilot central
8,7 km	3-Castelnau sur Gupie D259/D708		14h13	14h14	Ilot Central
11 km	4-Lagupie		14h16	14h17	Descente rapide
15,5 km	5-Ste Bazeille D813		14h23	14h24	Zone urbaine
18,7 km	6-Couthure sur Garonne		14h27	14h29	
23,7 km	7-Meilhan sur Garonne – Rue Edouard Giresse	MG	14h35	14h37	
29 km	8-Saint Sauveur de Meilhan – Place de la mairie	MS	14h43	14h46	
33,5 km	9-Cocumont		14h50	14h53	Descente rapide
40 km	10-Saint Sauveur de Meilhan – Château de Beaulieu		15h00	15h03	
45,5 km	11-Meilhan sur Garonne – Pont canal		15h08	15h11	Pont canal très étroit
48 km	12-Tersac	MG	15h12	15h16	
49,5 km	13-Croisement D3		15h14	15h18	Descente sinueuse virage dangereux en bas
51,5 km	14-Marcellus		15h17	15h22	
55,5 km	15-Montpouillan	MG	15h23	15h28	
63,5 km	16-Gaujac	MS	15h35	15h41	
68 km	17-Couthure sur Garonne – Pont Garonne		15h42	15h48	
70,5 km	18-Ste Bazeille		15h46	15h52	Zone urbaine
79 km	19-Beyssac	MS	15h58	16h05	
82,2 km	20-Beaupuy D115		16h03	16h10	Descente rapide
90,8 km	21-La Magdeleine – 1 ^{er} passage	MG	16h16	16h24	
99 km	22-La Magdeleine – 2ème passage		16h28	16h37	
107,2 km	23-La Magdeleine – 3ème passage		16h40	17h49	
115,4 km	24-La Magdeleine – 4ème passage	Arrivée	16h52	17h01	

PARCOURS



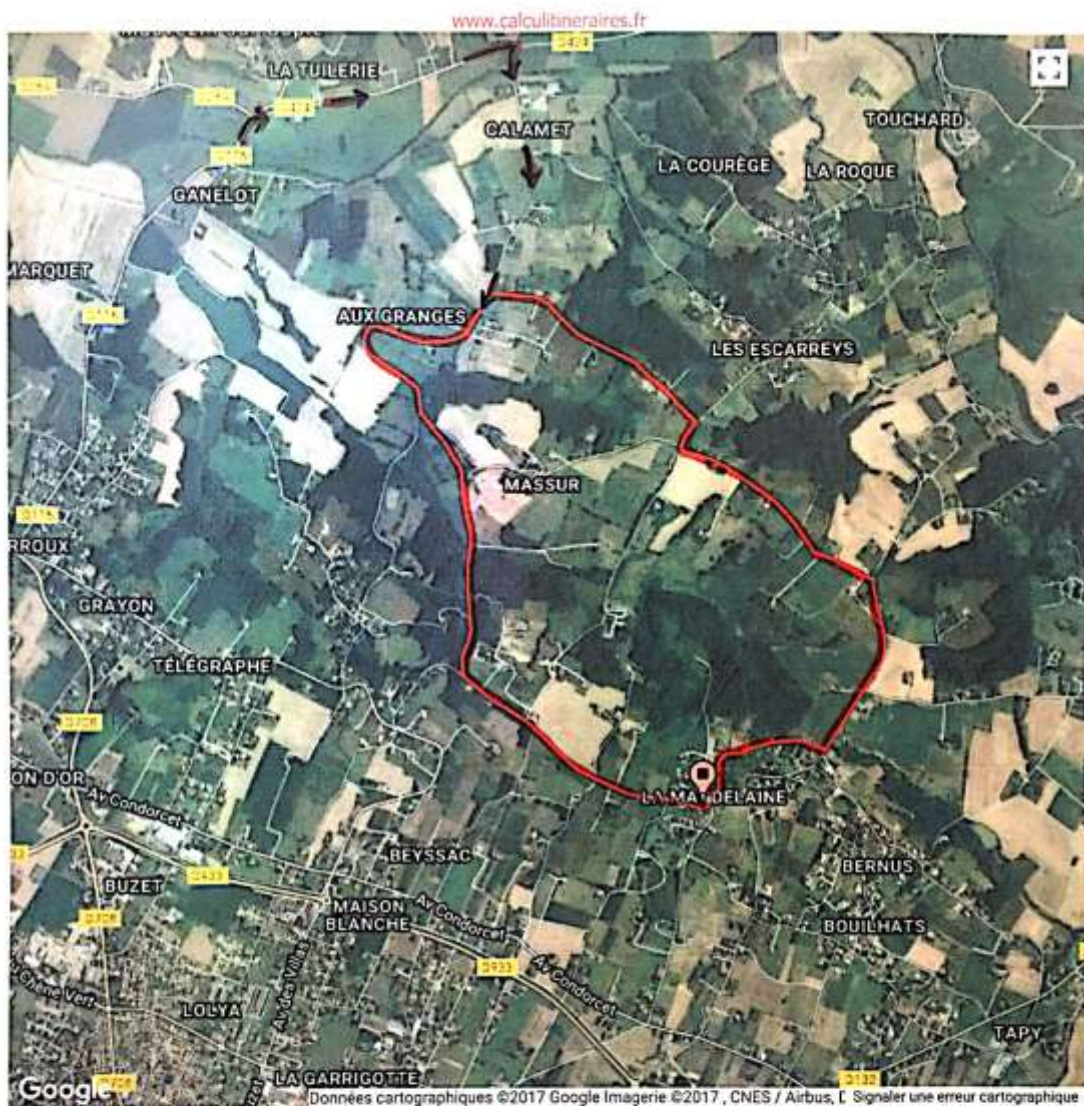
Mon parcours sportif

Distance : 114720.6 m soit : 114.72 km



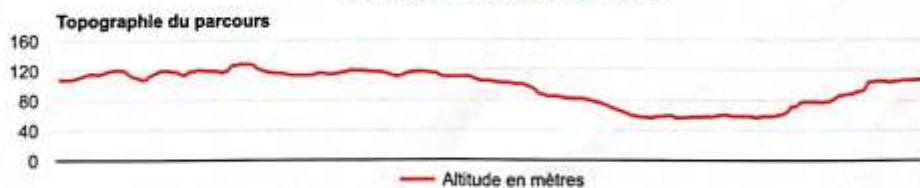
- Vous emprunterez la même route à sens inverse sur 500m à Mauvezin au km 6,5 et 87
- Vous emprunterez la même route à sens inverse sur 4 km entre Sainte Bazeille et Couthure sur Garonne km 24-28 et km 77-81

CIRCUIT FINAL



Mon parcours sportif

Distance : 8414.6 m soit : 8.41 km



- Vous arriverez sur le circuit final depuis le lieudit "Calamet" au nord du circuit et vous devrez effectuer 3 tours 1/2 soit 4 passages sur la ligne.

PLAN D'ACCES A MAGDELEINE



Depuis la sortie Marmande n°5 de l'autoroute :

- Suivre la D933 direction Marmande
- Prendre la rocade toujours sur la D933
- Au 6ème rond-point, prendre à gauche (avenue de la Magdeleine)

REGLEMENT GENERAL

Article 1. Organisation

Le 3ème souvenir Rémi Bottechia "**Marmande Val de Garonne classic**" est organisée par le club cycliste Marmande-47 sous l'égide de la fédération Française de cyclisme.
Il se dispute le 1 avril 2018 à " Magdeleine" 47200 Marmande

Article 2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie homme junior (2000-2001). L'épreuve est classée **1.14**

Article 3. Participation

L'épreuve est ouverte aux équipes nationales, régionales, départementales, aux clubs étrangers et nationaux et équipes mixtes. Elle est autorisée aux individuels. Le nombre de coureurs par équipe n'est pas limité.

Article 4. Permanence

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se feront :

- Le samedi 31 mars 2018 de 17h à 19h à la salle des fêtes de Magdeleine.
- Le dimanche 1 avril 2018 de 11h à 13h à la salle des fêtes de Magdeleine.

Nous remettrons les dossards et plaques de cadres en échange des licences de coureurs (caution).

Une réunion des directeurs sportifs sera organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des membres du collège des arbitres, sera fixé à **13h** et se tiendra sous un barnum a Magdeleine.

Article 5. Assistance technique.

Voiture dépannage club à partir de 5 coureurs. Dépannage assuré par le club organisateur au moyen de 2 véhicules neutres pour les individuels et en dessous de 5 coureurs.

Article 6. Radio tour.

Les informations course seront émises sur la fréquence communiquée le jour de la course

Article 7. La signalisation

La signalisation du parcours est matérialisée par des flèches horizontales.

Article 8. Service médical

Les soins médicaux en course seront assurés par le service médical mis en place par l'organisateur et cela à partir du moment où les coureurs pénètrent dans l'enceinte du contrôle de départ jusqu'au moment où ils quittent celle de l'arrivée.

Article 9. Appel des coureurs et départ.

A partir de 13h30 sera fait l'appel des coureurs par ordre des dossards suivi du contrôle de braquets. (7m93).

Le départ fictif sera donné à 14h.

Article 10. Les classements

Les classements suivant sont établis :

- Classement des **sprinteurs** et des **grimpeurs** : 5, 3, 2, 1 points sont attribués à chaque classement.

Si il y a égalité entre des coureurs, le nombre de 1ere places, puis de 2ème place départageront ces derniers. Si malgré cette règle nous avons toujours une égalité, alors le classement de la course départagera les coureurs.

- Classement **par équipes** : s'établit par l'addition des 3 meilleurs temps individuel de chaque équipe.
- Le premier junior 1 sera récompensé d'une gerbe.

Article 11. Prix

Le classement de l'épreuve est doté de 990 euros soit :

- 540 euros sur les 15 premier.
- 150 euros sur les 4 premier du classement des grimpeurs
- 150 euros sur les 4 premier du classement des sprinters
- 150 euros sur 4 pour le classement par équipe

Article 12. Délai d'arrivée

Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal, doit, sur ordre des commissaires, s'arrêter et quitter la course.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant les 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement.

Article 13. Contrôle anti dopage

Les organisateurs se conformeront à la réglementation antidopage du règlement FFC.

Article 14. Cérémonie protocolaire

A l'arrivée devront se présenter au podium dans un délai de 5 minutes, les 3 premiers de la course, le vainqueur du classement du meilleur grimpeur, Le vainqueur du classement du meilleur sprinter, le premier junior 1 et la 1ère équipe.

Article 15. Pénalités

Le barème des pénalités applicable est celui prévu par le règlement de la FFC.